



N° 111 SEPTEMBRE 2010

ETAT CIVIL

Décès :

- Le 29 juin : Léontine AUDONNET veuve LAVERDANT, Châtre
- Le 17 juillet : Gabriel DARCHY, 34 les Forges
- Le 11 août : Gaston BRIATTE, 11 bis la Charpagne
- Le 10 septembre : René CORDIER, 9 la Charpagne
- Le 16 septembre : Jeanne TEXIER, veuve LECOQ

Inhumations :

- Le 30 juillet : Jackie LAFONT,
- Le 14 août : Juliette PINET veuve MURZI
- Le 25 août : Jean TRIGAUD
- Le 28 août : Thérèse LAROCHE épouse POIRIER
- Le 23 septembre : Paulette LECOURT veuve MEZERETTE,

Mariage :

- Le 18 septembre : Sayuri KURODA et Antoine PUYGRENIER, 13 rue Maurice Rollinat

CONSEIL MUNICIPAL **(Principales décisions)**

Séance du 24 septembre 2010

Estimation France Domaine pour le bâtiment Delourme :

La commune fera une proposition d'achat de la grange pour le montant fixé par France domaine.

Demande d'achat de biens de section :

Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande d'achat des parcelles BN 1, BN 2, BN 3, BN 36 (biens de section des Forges), mais la proposition sera soumise aux sectionnaires qui devront se prononcer par référendum.

Exonération fiscale :

Le conseil municipal émet un avis défavorable (10 voix contre 2) à la demande d'exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties exploitées de manière biologique (non compensation de l'Etat).

Décision modificative :

Ajustements de crédits: en fonctionnement 13 000.00 € pris sur la somme inscrite en dépenses imprévues (compte 022) est virée aux comptes matériel roulant (61551) pour 8 000.00 € et personnel titulaire (6411) pour 5 000.00 €. En investissement 4 500.00 € pris sur la somme inscrite au compte 2313 (constructions) est virée au compte 215 (installation, matériel et outillage techniques) pour l'achat d'une laveuse pour la salle polyvalente. La somme de 15 000.00 € pris sur le compte 2113 (terrains aménagés) est versée au compte 21318 (autres bâtiments publics) pour l'achat éventuel de la grange Delourme.

Rapport cantine 2009/2010 :

Cantine : le bilan de gestion 2009/2010 fait ressortir un déficit de 7 070.42 €. Le prix du repas fixé à 2.80€ ne couvre que 66.33 % de son prix de revient (4.22 €).

Garderie : le bilan laisse apparaître une très faible fréquentation. Il en ressort un déficit de gestion de 1 722.95 €.

Rapport d'activité du service déchets du SIERS :

Ce rapport met en évidence l'évolution des différentes collectes, la gestion et le traitement des déchets sur les différentes déchetteries et centres de tris, le coût du service public, l'emploi au sein du syndicat, les formations et la prévention des risques professionnels.

Rapport annuel 2009 du SPANC :

Le rapport précise le fonctionnement du service. En 2009 le SPANC a organisé des réunions publiques communales (Nouziers, Lizières, Saint-Marien, Châtelus Malvaleix, Fresselines et Jalesches) préalablement au contrôle des assainissements individuels, réalisé les contrôles sur différentes communes et a la responsabilité des autorisations et contrôle d'exécution des assainissements individuels.

Questions diverses :

- Chapelle de Chambonnet : celle-ci a été nettoyée bénévolement. Monsieur Eliès demande s'il serait possible d'aménager des fermetures pour empêcher les oiseaux de rentrer. La commission bâtiment se rendra sur place.
- Courrier de M et Mme Lostanlen : Ils remercient chaleureusement la commune pour avoir mis à leur disposition les sanitaires du camping le temps de leur emménagement. Ils font un don de 50.00 € au CCAS en remerciement.
- Radiothérapie : Environ 500 cartes ont été signées sur la commune. Elles ont été transmises à l'Association des maires de la Creuse qui envisage un déplacement au ministère de la Santé.

INFORMATIONS DIVERSES

Détenteur d'équidés domestiques :

D'après le décret n°2010-865 du 23 juillet 2010 tout détenteur d'équidé domestique a l'obligation de se déclarer auprès de l'IFCE, en précisant les lieux de stationnement d'équidés dont il est responsable. Cette nouvelle mesure vis à répertorier tous les lieux susceptibles d'accueillir des équidés de façon temporaire ou permanente, en vue de mettre en place les actions sanitaires nécessaires en cas d'épidémie. Pour tout renseignement une documentation est à votre disposition à la mairie ainsi que le formulaire de déclaration.

Fleurissement 2010: Le comité régional du tourisme du Limousin qui a visité notre commune le 23 août dernier nous a attribué une 2^{ème} fleur

Cette année la campagne départementale pour le fleurissement a classé Mme Barbaud Nelly (21^{ème}) dans la catégorie jardin très visible de la rue, Mme Charpentier Simone (21^{ème}) dans la catégorie balcons ou terrasses, Mme Grivot (19^{ème}) dans la catégorie fenêtres ou murs et Mme Fournial Simone (11^{ème}) dans la catégorie décor floral sur la voie publique.

Le point sur les travaux réalisés de juin à septembre :

Bâtiments :

- Fin des travaux à la salle polyvalente
- Peintures :
 - ✓ volets de la Poste (entreprise Paul)
 - ✓ Intérieur cantine (couleur déco)
 - ✓ Portes de l'Eglise (Entreprise Paul)
 - ✓ Grilles du salon de coiffure (Entreprise Paul)
- Aménagement cantine : habillage inox des plans de travail (Entreprise Chaignon)
- Réfection du réseau de chauffage de la cantine (entreprise Frappat et les employés communaux)

Voirie :

- Goudronnage :
 - ✓ Abords de la salle polyvalente
 - ✓ Réfection cour de l'école suite à travaux de canalisation chauffage
 - ✓ Route de Lauzine, route de la Roche
 - ✓ Réparation routes de Lavaud, de Lavaudvieille.
 - ✓ Point à temps sur l'ensemble du réseau
- Réfection de busage à Lauzine

Cinquante ans du groupe scolaire :

Nous rappelons le projet de célébrer les 50 ans du groupe scolaire et notre demande de photographies de classe. Si vous en possédez, merci de penser à les mettre à notre disposition (voir bulletin n° 110 du mois de juin).

VIE DES ASSOCIATIONS

L'UNRPA vous rappelle la reprise des activités rencontres le 2^{ème} lundi de chaque mois à partir du 11 octobre 2010 de 14 h 30 à 17 h

Les manifestations à venir :

- le 10 octobre : loto organisé par l'UNRPA
- le 13 novembre : soirée choucroute organisée par Creuse in Vision
- Le 17 novembre : goûter de l'UNRPA
- Le 4 décembre : soirée fruits de mer organisée par la FNACA
- Le 12 décembre : repas de Noël organisé par l'UNRPA